

Bureau du Tourisme et de
l'Aménagement du Territoire

PREFECTURE du VAR

EG/YD

ARRETE

Le PREFET du VAR,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Commandeur de l'Ordre National du Mérite,

VU la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments
Historiques, ensemble les textes qui l'ont complétée et modifiée
et notamment par la loi n° 70-1219 du 23 décembre 1970, en son
chapitre II,

VU le décret n° 45-812 du 26 avril 1945 modifié portant
réorganisation de la Commission Supérieure des Monuments
Historiques,

VU l'avis de la Commission Départementale des Objets
Mobiliers lors de sa séance du 19 mars 1993,

Considérant que les biens ci-après désignés présentent
un intérêt public du point de vue de l'Art,

SUR proposition de M. le Secrétaire Général de la
Préfecture du VAR,

ARRETE

ARTICLE 1ER.-

Les objets mobiliers dont la liste figure ci-après sont
inscrits à l'inventaire supplémentaire des objets mobiliers,

- TOULON - Eglise Sainte Marie

- Table de communion de la Chapelle de la Vierge, 18ème
- Peinture représentant St Jean baptisant le Christ, 19ème
- Peinture représentant St Cyprien, St Michel et une Ste Martyre
18ème
- Peinture représentant St Michel délivrant les âmes du purgatoire
19ème
- Peinture représentant l'Assomption, 19ème
- Peinture représentant la Visitation, 19ème
- Statue représentant St André, 19ème
- Statue représentant Ste Barbe, 18ème
- Statue de l'Immaculée Conception, 18ème

.../...

PN 83002688
PN 83002689
PN 83002690
PN 83002691
PN 83002692
PN 83002693
PN 83002694
PN 83002695
PN 83002696

- Pn83002697 - Petite armoire Tabernacle des Stes Huiles, 18ème
- Pn83002698 - Porte de la Sacristie, 19ème
- Pn83002699 - Armoiries de Guillaume du Blanc, évêque de TOULON, 16ème
- Pn83002700 - Statue représentant St Cyprien, 19ème
- Pn83002701 - Statue représentant l'éducation de Marie par ste Anne, 19ème
- Pn83002702 - Statue représentant le Sacré Coeur de Marie, 19ème
- Pn83002703 - Deux chaires reliquaires, 19ème
- Pn83002704 - Chandelier Pascal, 19ème
- Pn83002705 - Croix reliquaire de la vraie Croix, 19ème
- Pn83002706 - Crucifix processionnel, 18ème
- Pn83002707 - Crucifix d'autel (ivoire) 18ème
- Pn83002708 - Crucifix, 17ème
- Pn83002709 - Crucifix, 18ème
- Pn83002710 - Crucifix, 19ème
- Pn83002711 - Crucifix d'autel, 19ème
- Pn83002712 - Croix reliquaire de la Vraie Croix (argent) 19ème
- Pn83002713 - Encensoir, 19ème
- Pn83002714 - Encensoir, 19ème
- Pn83002715 - Deux navettes, 19ème
- Pn83002716 - Calice vermeil, émaux, 1 - 19ème
- Pn83002717 - Calice, 2 - 19ème
- Pn83002718 - Calice, 3 - 19ème
- Pn83002719 - Calice, 4 - 19ème
- Pn83002720 - Calice, 5 - 19ème
- Pn83002721 - Ciboire, 1 - 19ème
- Pn83002722 - Ciboire, 2 - 19ème
- Pn83002723 - Ciboire, 3 - 19ème
- Pn83002724 - Chaise reliquaire, 19ème
- Pn83002725 - Chaise reliquaire, 19ème
- Pn83002726 - Reliquaire, 19ème
- Pn83002727 - Grille de la Table de Communion de la Chapelle du Corpus Domini, 18ème
- Pn83002728 - Grille de la Chapelle du Corpus Domini,
- Pn83002729 - Boiseries de la Chapelle St Joseph, 19ème
- Pn83002730 - Grille de la Table de Communion de la Chapelle St Joseph, 19ème
- Pn83002731 - Autel St Joseph, 19ème
- Pn83002732 - Niche de la Chapelle St Joseph, 19ème
- Pn83002733 - Grille de la Table de communion de la Chapelle St Coeur de Marie et Ste Anne, 19ème
- Pn83002734 - Autel de la Chapelle St Coeur de Marie et Ste Anne, 19ème

- Eglise St François de Paule

- Pn83002735 - Calice, 19ème
- Pn83002736 - Bénitier, 18ème
- Pn83002737 - Buste reliquaire de St Cyprien, 18ème
- Pn83002738 - Statue représentant St Pierre, 19ème
- Pn83002739 - Statue représentant St Jean-Baptiste, 19ème

- Eglise St Louis

- Pn83002740 - Crucifix, 18ème
- Pn83002741 - Crucifix, 19ème
- Pn83002742 - Statue assise de la Vierge à l'Enfant habillée, 19ème
- Pn83002743 - Peinture représentant l'adoration des bergers, 18ème
- Pn83002744 - Fonts baptismaux, 19ème
- Pn83002745 - Croix reliquaire de la vraie croix (bois précieux et pierre) 19ème

- Chapelle Chalucet

- Statue représentant Notre Dame de la Médaille Miraculeuse, 19ème *P183002746*
- Statue représentant St Joseph et Jésus, 19ème *P183002747*
- Deux reliquaires de St Martial et St Pi, 18ème *P183002748*

ARTICLE 2.-

M. le Secrétaire Général de la Préfecture du VAR,
M. le Maire de TOULON,
M. le Conservateur départemental des Antiquités et
Objets mobiliers,
Mme la Directrice des Archives Départementales,
M. le Directeur Régional des Affaires Culturelles,
M. le Commissaire Divisionnaire, Directeur Départemental
de la Police Nationale

sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du
présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes
Administratifs.

TOULON, le 17 JUIN 1993

**POUR AMPLIATION
LE CHEF DE BUREAU**



Huguettes
Huguette BESSET

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général

Henri
Henri MASSE